

République Française  
Département Loire-Atlantique  
**Marsac-sur-Don**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04/06/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

L'an deux mille vingt, le quatre juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la salle LES 3 ARCHES, la close 44170 Marsac-sur-Don sous la présidence de Monsieur de TROGOFF, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le vingt-neuf mai deux mille vingt.

Vote
Nombre de voix exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : DE TROGOFF Hervé ; POUPARD Dominique ; PINSON-LERAY Géraldine ; COUROUSSÉ Gilles ; FIOT Nathalie ; ROUILLON Gérard ; TISSOT Yves ; ROPTIN Michel ; NAËL Benoit ; MONNIER Sarah ; SALMON Karen ; TEMPLÉ Aurélie ; VICET Régis ; DELORME Julie ; BOURDEAU Odile ; JACQMIN Philippe ; LE CALOCH Christian ; GELLÉ Béangère

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

**Excusées** : WEILAND Coralie (pouvoir à Mme SALMON)

**A été nommé(e) secrétaire** : Dominique POUPARD

**2020- 19 Désignation du correspondant défense**

En tant qu'élu local, le référent défense peut mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Le correspondant défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Il est l'acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans la commune et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

M. Michel ROPTIN est élu en tant que correspondant défense.

**A L'UNANIMITÉ**

Lequel a déclaré accepter la fonction.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/06/2020  
Le Maire



Envoyé en préfecture le 08/06/2020

Reçu en préfecture le 08/06/2020

Affiché le



ID : 044-214400913-20200604-2020\_19-DE

Hervé de Trogoff